



Devenir propriétaire,
un projet possible avec
le PASS-FONCIER®
Un projet d'accession en 2 temps

... GRÂCE AU NOUVEAU DISPOSITIF PASS-FONCIER® DU 1 % LOGEMENT
CILGERE

**TVA à
5.5%**

PRESENTATION

Situé à 30 km de Bayonne, le lotissement « Cheverse » propose des terrains à bâtir au cœur d'un village de charme proche des principaux bassins d'emploi, services, commerces, infrastructures scolaires.



LES AVANTAGES DU DISPOSITIF

- Un allègement des mensualités de crédit
- Un taux de TVA réduit à 5.5%
- Un Prêt à Taux Zéro majoré possible
- Une double garantie de rachat et de relogement

CONDITIONS POUR L'ACCEDANT

- Etre primo-accédant de sa résidence principale
- Respecter des plafonds de ressources

Grâce à une subvention du **Conseil Général des Pyrénées Atlantiques** vous pouvez bénéficier du dispositif PASS-FONCIER®, de la majoration du Prêt à Taux Zéro et d'un taux de TVA réduit.